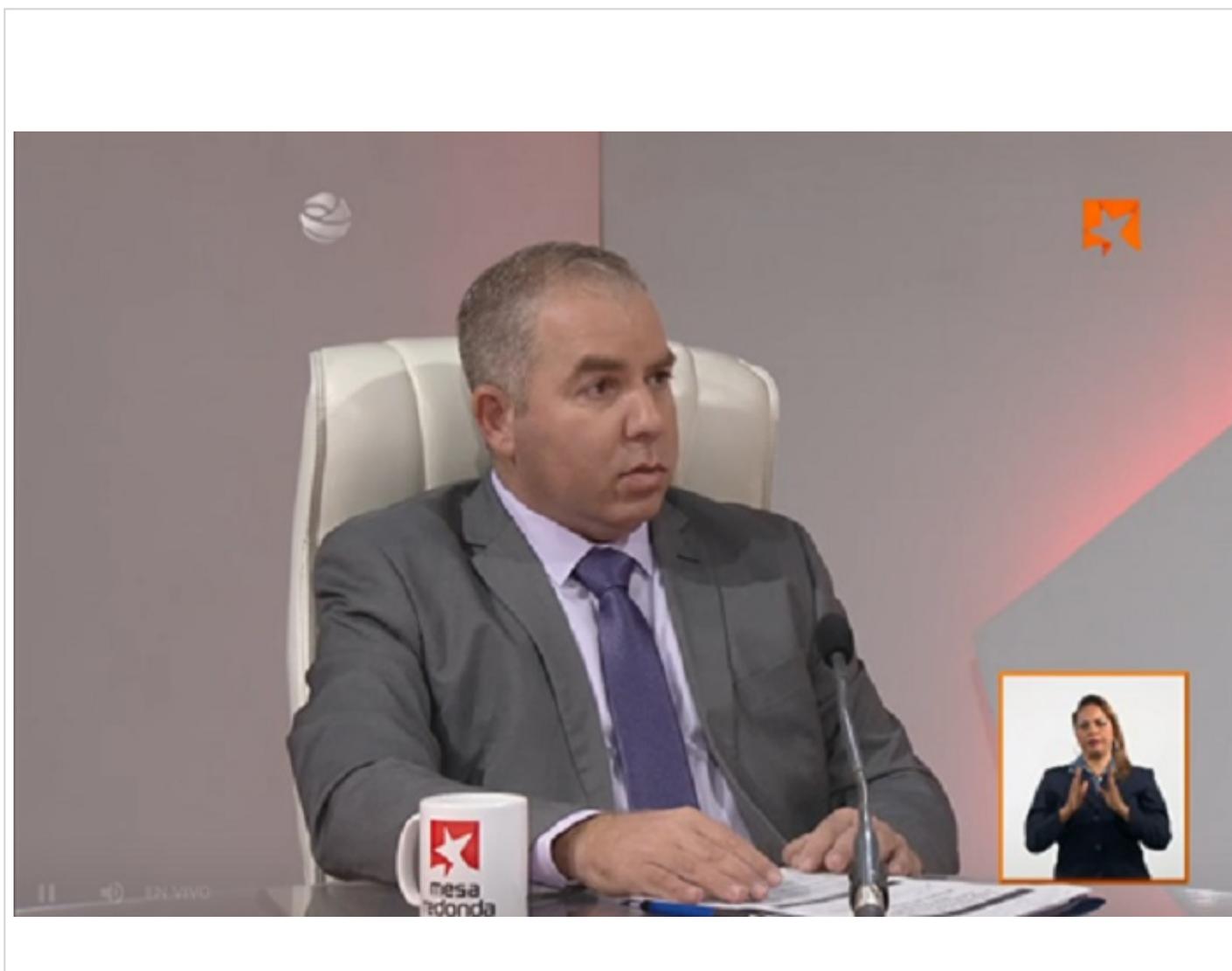


De nouvelles mesures à Cuba visent la durabilité économique



La Havane, 28 décembre (RHC) La durabilité économique de Cuba sera à l'ordre du jour de 2024 avec une série de mesures gouvernementales visant à corriger les distorsions existantes, certaines d'entre elles étant centrées sur les impôts et les taxes.

Sur cette voie, le budget de l'État requiert des mesures financières de régulation et de contrôle qui permettent la poursuite et l'augmentation des dépenses dans des secteurs tels que la santé, l'éducation, la culture, le sport, des réalisations de notre projet social, a expliqué le ministre des Finances et des Prix (MFP) Vladimir Regueiro.

Vladimir Regueiro a ajouté que ces mécanismes rapprocheront les ressources du gouvernement afin de prendre des décisions en matière de dépenses, et serviront de source de collecte de revenus, de gestion,

de contrôle et de moyen de créer des incitations pour certaines activités.

L'une des prémisses des nouvelles mesures annoncées le 21 décembre à l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (parlement) par le Premier ministre Manuel Marrero est leur adoption progressive. Vladimir Regueiro a précisé qu'à partir du 1er janvier, les exemptions pour le paiement des impôts seront suspendues, approuvées avec la constitution de nouveaux acteurs économiques, qu'il s'agisse de coopératives non agricoles ou de micro, moyennes et petites entreprises (MPME).

Il a rappelé que, du fait de leur constitution, si elles étaient issues de la conversion d'une activité antérieure, elles pouvaient bénéficier d'une période de six mois d'exonération fiscale, tandis que si elles étaient nouvellement créées, elles pouvaient bénéficier d'une période d'un an.

Ces avantages sont à caractère temporaire, car le système fiscal est basé sur des principes généraux d'imposition, soutenus par la loi du système fiscal, a-t-il expliqué.

Les nouveaux acteurs seront imposés selon les mêmes règles que les autres, à savoir les taxes sur les ventes, les services et les bénéfices.

Pour les MPME, l'application des taxes sur les ventes et les services sera étendue à toutes les opérations de commercialisation, a précisé le ministre des finances.

D'autre part, les droits de douane sur les importations de biens, de matières premières et d'intrants qui ajoutent de la valeur à la production nationale et contribuent à stimuler l'économie nationale seront réduits jusqu'à 50 %, a-t-il annoncé.

Cette mesure encourage les importations de biens intermédiaires, d'intrants et de matières premières qui favorisent le développement du secteur productif dans notre pays.

Vladimir Regueiro a rappelé qu'à la fin du mois de novembre, les importations des acteurs économiques non étatiques dépassaient le milliard de dollars, et qu'il s'agissait essentiellement de produits finis.

Selon lui, cela n'apporte pas de valeur ajoutée à l'économie, qui nécessite une augmentation des processus productifs, la création de biens et la prestation de services grâce à nos capacités industrielles.

Une autre mesure consistera à augmenter les droits de douane sur les importations de biens produits dans le pays, tels que les cigares, le rhum et le tabac, de 15 à 30 %, dans le but de protéger la production nationale, a affirmé le chef de la PMF.

Il est nécessaire de stimuler et de protéger les ressources endogènes, les infrastructures, l'industrie, de favoriser les exportations et une plus grande présence de nos produits sur le marché national.

De même, l'exonération des droits de douane et la libération des limites pour l'importation d'articles de toilette, d'aliments, de médicaments et de certains instruments médicaux, pour les personnes physiques, par le biais de bagages accompagnés ou non, seront prolongées jusqu'au 31 mars.

Le ministre des finances a déclaré qu'il s'agissait de mesures de régulation et de contrôle visant à favoriser les revenus, à générer des motivations et, progressivement, à créer de meilleures conditions pour le fonctionnement de l'économie, à augmenter la production et à redistribuer la richesse générée selon le principe de l'équité.

Source Prensa Latina



Radio Habana Cuba